

**Projet de déclaration d'Haïti à la réunion intersession de la 10e Conférence des États parties au Traité sur le Commerce des Armes (ATT), Genève,
Du 20 au 23 février 2024
au point 5 traitant de l'universalisation du traité.**

Monsieur le Président,

En tout premier lieu, permettez que je vous transmette les chaleureuses félicitations de ma délégation pour la sagesse avec laquelle vous dirigez les travaux de cette 10^e Conférence des États parties au Traité sur le Commerce des Armes- J'en profite pour saluer les efforts déployés par le groupe de travail sur l'universalisation, sous le leadership de la coprésidence , en vue d'étendre au plus loin la famille du TCA.

Monsieur le Président,

10 années se sont écoulées depuis que Haïti ait signé le traité sur le commerce des armes et pourtant le processus de ratification est toujours dans l'impasse sur le plan interne compte tenu du fait que la situation politique actuelle au pays, marquée par un dysfonctionnement du Parlement depuis plus de 4 ans , ne permet pas d'envisager dans l'immédiat des progrès au niveau de la ratification. Haïti vit toujours dans l'attente d'élections législatives qui prennent du temps à se tenir à cause d'un climat de violence entretenue par les gangs armés qui complique énormément la définition d' un agenda électoral .

Haïti reste préoccupée par le trafic illicite des armes ainsi que leur prolifération. Ils sont en quelque sorte responsable de l'amplification de la violence armée au cœur de la société haïtienne, aggravent les conditions socio-économiques de la population et créent l'instabilité politique au pays. A cause de ce trafic illicite, des gangs armés sont en train de terroriser la population haïtienne notamment à Port-au-Prince où ils contrôlent plus de 70% du territoire. Ils constituent une menace à la consolidation de l'Etat de droit et à la poursuite des objectifs de développement durable.

Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, pour l'année 2023 uniquement , au moins 3.960 personnes ont été tuées, 1.432 blessées et 2.951 kidnappées dans les violences liées aux gangs

Monsieur le Président,

Le Gouvernement haïtien continuera à prendre au niveau national, toutes les mesures en vue de combattre ce fléau mais il ne pourra pas y parvenir seul sans l'assistance technique et l'appui des pays amis .

Ma délégation saisit cette occasion pour attirer l'attention de la famille de TCA sur les différentes résolutions du Conseil de Sécurité notamment la résolution 2653 /2022 qui a encouragé un véritable contrôle sur les cargaisons d'armes vers Haïti .

Notre délégation salue également la volonté de plusieurs pays à se joindre au Kenya, par le biais d'une force multinationale de soutien à la sécurité, en vue d'aider la Police Nationale haïtienne à combattre la violence des gangs . Nous profitons de cette tribune pour encourager les pays amis qui ne l'ont pas encore fait à supporter sous une forme ou sous une autre, cette initiative spéciale en vue de restaurer la sécurité et redonner espoir au peuple haïtien.

Pour conclure, ma délégation voudrait réaffirmer la volonté de La République d'Haïti à être partie au TCA aussitôt que les conditions constitutionnelles auront été réunies, c'est-à-dire lorsque la prochaine législature sera en place et pourra sanctionner le traité en Assemblée Nationale .

Je ne voulais pas terminer sans remercier le Programme de parrainage et le Secrétariat du TCA qui ont déployé d'inlassables efforts en vue de faciliter notre participation.

Je vous remercie.